

Rentrée 2021

Pour le 1er degré, avec une dotation de 10 postes pour l'académie, il faudra encore compter sur la « solidarité académique » pour que services rectoraux donnent l'illusion de rééquilibrer la situation du Puy de Dôme, tout en affaiblissant les autres départements dans le même temps ! C'est inacceptable !

Outre les priorités ministérielles à - essayer de - respecter et appliquer, n'oublions pas les "essentiels", tels :

- le maintien indiscutable des petites écoles rurales et montagnardes de proximité,
- la hausse du nombre d'enseignant.e.s spécialisé.e.s titulaires des RASED et du nombre d'enseignant.e.s titulaires remplaçant.e.s
- la limitation des effectifs dans les classes,
- la mise en œuvre d'une vraie « École inclusive » pour la prise en compte des élèves en situation de handicap... qui nécessitent des moyens supplémentaires indispensables dans les 4 départements de l'académie.

Nous exigeons le recrutement des candidats de la liste complémentaire au concours CRPE à hauteur des besoins.

Nous renouvelons, ici, la demande portée par la coordination académique du SNUipp-FSU lors de l'audience avec le Recteur du 11 décembre, à savoir la déconnexion des postes de brigades et des postes de RASED de la dotation « ordinaire » et la création d'une dotation particulière pour ceux-ci.

Nous renouvelons également notre exigence d'être destinataires des projets de l'administration en amont des CTSD, conformément à l'article 50 du décret n° 2011-184 du 15 février 2011 qui stipule que : « Toutes facilités doivent être données aux membres du comité pour exercer leurs fonctions. En outre, communication doit leur être donnée de toutes pièces et documents nécessaires à l'accomplissement de leurs fonctions au plus tard huit jours avant la date de la séance. »

Dans le second degré, le bilan est sans appel : notre académie subit de nouvelles suppressions d'emplois, à effectifs élèves constants, 54 suppressions pour la rentrée 2021, faisant suite aux 82 suppressions de 2019 et aux 73,5 de 2020 !

L'affichage du rectorat d'une stabilité des moyens en collège et d'une augmentation en lycée tente de masquer la réalité de nouvelles suppressions de postes fixes, au profit d'un développement massif des HSA. L'augmentation du nombre d'HSA imposées aux enseignants ne constitue pas une revalorisation et n'est pas une solution pour pallier le manque d'enseignants !

Les 54 suppressions d'ETP de la rentrée 2021 sont transformées en équivalent HSA, soit une augmentation de 10% par rapport à l'an dernier, après une augmentation de 12% sur les deux dernières années. La suppression en parallèle de 29,5 emplois de remplacement laisse augurer que les absences de professeurs ne seront pas remplacées. Les services partagés vont exploser et les conditions de travail de nos collègues, en particulier TZR et contractuels, vont une nouvelle fois se dégrader.

Malgré les 2 HSA obligatoires pour les enseignants à temps complet et le probable refus de tout temps partiel qui ne serait pas de droit, les chefs d'établissement ne pourront pas toutes les attribuer. Par ailleurs, celles-ci amplifient les inégalités entre hommes et femmes et sont source de pression sur les personnels. Ce seront donc des contractuels qui se verront imposer ces heures. Ce fonctionnement s'inscrit pleinement dans la logique de la loi de Transformation de la

Fonction Publique qui vise à réduire l'emploi statutaire et à développer l'emploi précaire. C'est inacceptable ! Les enseignants contractuels voient un peu plus s'éloigner la perspective d'un plan de titularisation.

Une nouvelle augmentation des effectifs par classe est inéluctable, avec comme corollaire une nouvelle dégradation des conditions de travail. A la rentrée 2020, dans le Puy de Dôme il y avait, à cette rentrée, 30% de classes dont les effectifs étaient de 28 à 30 élèves !

La Voie Professionnelle, malgré les engagements du Ministre pour lui donner plus de considération et de prestige, n'échappe pas, elle non plus, à la doxa des heures supplémentaires, au mépris des conditions de travail des personnels. Alors qu'une hausse des places d'accueil de 850 élèves est prévue pour la rentrée 2021, la dotation prévoit...de supprimer 5 postes et 85 heures, dont l'essentiel est concentré sur le Cantal.